

INSTITUTION DE LA CROIX BLANCHE – ECOLE MATERNELLE - BONDUES

☎ 03.20.46.24.29 - Accueil maternelle : ☎ 03.20.46.88.68

accueil.maternelles.cbb@orange.fr

Circulaire - Parents-Infos - Rentrée scolaire 24/25

MATERNELLE

PRE-RENTREE 2024 OBLIGATOIRE (même pour une rentrée en janvier) : Vendredi 30 Août 2024 de 13h30 à 15h00

Affichage des listes de classe. Portes ouvertes pour accueillir enfants et parents. Vente de tabliers par l'Apel.

Pour les grands de maternelle, c'est une bonne occasion d'amener ce jour-là le matériel afin de le ranger avec les parents.

Apporter les photos demandées.

• RENTREE :

- Pour les Moyennes sections et Grandes Sections, la rentrée est fixée au **Lundi 02 septembre 2024 entre 9H00 et 9H30, suivie d'un accueil petit déjeuner pour les parents et offert par l'Apel.**

- Rentrée échelonnée en Toute Petite Section et Petite Section : Pour les classes de TPS et PS, la rentrée se fera de manière échelonnée cette année afin de permettre un meilleur accueil, plus serein pour les enfants. Seuls les enfants dont le nom de famille commence par **les lettres A à K inclus** seront accueillis le **lundi 02 septembre (entre 09h00 et 09h30)**. Seuls les enfants dont le nom de famille commence par **les lettres L à Z** seront accueillis le **mardi 03 septembre à 08h30**.

Tous les enfants seront accueillis à l'école le jeudi 05 septembre à 08h30.

• HORAIRES :

LE MATIN :

- 8H30 (L'école est ouverte à partir de 7H45, les enfants sont accueillis jusqu'à 08H20 dans la salle d'accueil). Pour la sécurité de tous, **les portes sont fermées dès 8H30**. Les enfants doivent tous être dans leur classe à 8H30. Merci de respecter les horaires.
- 11H55 - Fin de la classe. (Les enfants qui ne déjeunent pas dans l'école doivent être repris pour 12H00 au plus tard)

L'APRES-MIDI :

- 13H45 - Début de la classe, accueil des externes à partir de 13H30.
- 16H30 - Fin de la classe. Les portes sont ouvertes à 16H25

Pour une bonne organisation, merci de venir chercher en priorité vos enfants en maternelle avant de reprendre vos aînés en primaire.

GARDERIE DU SOIR (dont goûter) : 16H30 / 18H30 (participation financière). Merci de respecter les horaires

- 1^{ère} sortie : 16H25 / 16H40
- 2^{ème} sortie : 17H10 / 17H20

- 3^{ème} sortie : 17H30 / 17H40
- 4^{ème} sortie : 18H00 / 18H30

Les enseignants et Patrice BOUTS, chef d'établissement, sont à votre disposition, sur rendez-vous pour tout problème concernant votre enfant. Mail contact institutioncroixblanche@nordnet.fr

• **SECURITE** :

Pour la sortie, merci de retourner, **le jour de la prérentrée**, le talon indiquant les personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

• **VETEMENTS** :

Tous les vêtements seront **marqués au nom de l'enfant**. Chacun portera un **tablier en tissu à manches longues**, avec le nom de l'enfant sur le devant. L'Apel propose des tabliers avec le logo de l'école qui peuvent être achetés au prix de 25€ pièce le jour de la pré-rentrée et le jour de la rentrée.

Pas de jouets, pas de cordes à sauter, de bijoux de valeur ou fantaisie ni de chaussures à lumière.

• **REPAS** :

Le restaurant scolaire fonctionne dès le premier jour. Pour tout repas occasionnel, prévenir la veille l'enseignant et Madame Isabelle (accueil en maternelle) et régler le repas en ligne via le site internet.

• **GOUTERS** :

La collation du matin est fournie par l'école, afin de veiller à un plus grand équilibre alimentaire. Les enfants n'auront pas de goûter l'après-midi. Un goûter sera distribué à 17H00, aux élèves qui restent à la garderie. Une gourde d'eau non aromatisée est acceptée au porte-manteau.

• **ANNIVERSAIRES** :

Ils seront fêtés dans la classe. Les paquets de bonbons **individuels sont interdits** (voir l'organisation avec l'enseignante de la classe de votre enfant). Les gâteaux « faits maison » ne sont pas autorisés.

• **TRAITEMENT MEDICAL** :

Dans l'intérêt de l'enfant et par respect du cadre légal, l'école ne peut donner de médicaments. Par conséquent, les parents doivent demander au médecin d'adapter la posologie pour le matin et le soir ou venir donner le médicament.

Si la santé de l'élève nécessite une prise de médicaments sur temps scolaire, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être mis en place selon les conditions suivantes :

- Demander un dossier PAI à l'accueil de l'école.
- Donner le PAI au médecin qui remplira sa partie et la signera. Une ordonnance récente indiquant la posologie sera jointe.
- Le médecin scolaire, les parents et le chef d'établissement cosigneront.
- Une copie aux parents, une copie à l'enseignant et une copie à l'école.
- Fournir deux trousse à médicaments, une pour la classe, une pour l'accueil.

Si votre enfant est malade et/ou fébrile, il ne peut pas être accueilli à l'école.

En cas de maladie contagieuse, vous devez fournir un certificat médical précisant la date de retour possible à l'école.

Le carnet de vaccination doit être à jour.

Dans le cadre de l'équilibre alimentaire, les bonbons sont interdits. L'après-midi, les goûters ne peuvent se prendre

qu'à 16H30. Seule l'eau plate est acceptée : privilégiez une gourde et non la bouteille plastique.

• **VACANCES SCOLAIRES** :

Réforme 2019, école obligatoire à partir de 3 ans et donc obligation d'assiduité scolaire jusqu'au dernier jour.

*Chacun est tenu de respecter ce calendrier. **Les vacances sur temps scolaire ne sont pas autorisées.** Tout manquement au cadre légal, assiduité scolaire, impose un courrier au Chef d'établissement et à Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.*

TOUSSAINT - du samedi 19 octobre 2024
- au lundi 04 novembre 2024 matin.

NOEL - du samedi 21 décembre 2024
- au lundi 06 janvier 2025 matin.

HIVER - du samedi 08 février 2025
- au lundi 24 février 2025 matin.

PRINTEMPS - du samedi 05 avril 2025
- au mardi 22 avril 2025 matin.

ASCENSION - du mercredi 28 mai 2025
- au lundi 02 juin 2025 matin.

Attention ! L'Institution ne fait pas les ponts des 1^{er} et 8 mai (respect du calendrier de l'Education Nationale)

PENTECOTE - du samedi 07 juin 2025
- au mardi 10 juin 2025 matin.

ETE - le samedi 05 juillet 2025

Un écrit est nécessaire pour prévenir de toute absence ou de toute modification (sortie, cantine...). Vous pouvez joindre directement Madame Isabelle (accueil en Maternelle) ou laisser un message sur la boîte vocale au numéro suivant : ☎ **03.20.46.88.68** ou par mail accueil.maternelles.cbb@orange.fr

Pour toute demande particulière au chef d'établissement, merci d'adresser un courriel à Isabelle Verstraete, assistante de direction à l'adresse suivante : institutioncroixblanche@nordnet.fr

AUTRES DATES

Réunions de rentrée pour les parents à 18h00

TPS/PS	MS	GS
Vendredi 30/08/24	Vendredi 06/09/24	Jeudi 05/09/24

L'équipe enseignante

Patrice BOUTS
Chef d'établissement

TOUTE PETITE SECTION - PETITES SECTIONS Enfants nés en 2022 et 2021

Votre enfant va effectuer sa première rentrée ! En le mettant à l'école, vous lui permettez de découvrir un monde nouveau, celui du savoir et de la vie sociale. Cet apprentissage se fera avec votre nécessaire collaboration. Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des rubriques qui suivent.

QUELQUES DETAILS QUI FACILITENT LA VIE....

- Mettre des vêtements pratiques : les pantalons à élastiques restent « les favoris », nous n'acceptons ni bretelles, ni salopettes, ni ceinture. Eviter les pantalons slim.
- Les vêtements doivent être **marqués** au nom de l'enfant.
- Merci d'éviter les chaussures à lacets ou à lumière, les foulards.
- Pas d'écharpe. Tour de cou conseillé.
- **Pour la sieste**, votre enfant peut apporter son « doudou » et un petit coussin avec son prénom qui restera sur son lit et qui sera rendu à chaque vacances pour nettoyage.
- Prévoir une gourde étiquetée au prénom de l'enfant.

Pas de doudou dans la classe. Pas de couches (ni de tétine).

• FOURNITURES SCOLAIRES

La plus grande partie des fournitures générales nécessaires sera procurée à chaque élève de l'école. Ces fournitures seront données aux élèves qui habitent BONDUES et à ceux qui auront reçu l'avis favorable de leur mairie (copie de l'accord à nous transmettre) dans le cadre du protocole d'accord intercommunal. (Coût des fournitures : 12 €).

Les Bonduois doivent fournir obligatoirement un justificatif de domicile de moins de deux mois à remettre avec la contribution familiale afin de bénéficier de ces remboursements.

A APPORTER POUR TOUS
Aucun autre matériel n'est nécessaire. Le cartable est inutile.

- **4 Photos d'identité à remettre le jour de la prérentrée avec les circulaires récupérées sur Internet,**
- Le carnet de vaccinations (à jour) s'il n'a pas déjà été remis à l'école. **Attention, nouveaux vaccins obligatoires**
- 1 paquet de lingettes et 1 boîte de mouchoirs en papier blanc pour les petites sections.
- 2 paquets de lingettes et 2 boîtes de mouchoirs pour les toutes petites sections.

Le prénom de votre enfant doit être noté sur le devant du tablier dès le jour de la rentrée.

POUR LES GRANDES SECTIONS UNIQUEMENT

Dans des troussees **plates** :

- 1 paire de ciseaux de bonne qualité (il existe des ciseaux pour gauchers)
- 1 taille crayon avec réservoir,
- 2 **grands** sticks de colle blanche (prévoir des colles de rechange)
- 2 crayons HB – 1 gomme
- 1 règle en plastique **20 cm** (non souple)

- 1 pochette de 18 feutres fins avec le prénom de l'enfant sur chaque feutre – 1 pochette de crayons de couleur (merci de veiller à la bonne qualité des feutres et des crayons de couleur). A placer dans deux troussees plates différentes.

Noter chaque outil au nom de l'enfant. Merci de renouveler le matériel en cours d'année si nécessaire.

Pour **toute absence**, petit problème matériel (cantine ou autre...), vous pouvez joindre directement Madame Isabelle (accueil en maternelle) ou laisser un message sur la boîte vocale au numéro suivant :

☎ 03.20.46.88.68. accueil.maternelles.cbb@orange.fr